



Distr. : Générale
14 septembre 2007

Français
Original : Anglais



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Comité d'étude des polluants organiques persistants

Troisième réunion

Genève, 19-23 novembre 2007

Point 4 c) iii) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions opérationnelles : questions soulevées durant la période intersessions
et devant faire l'objet d'un examen par le Comité d'étude des polluants organiques
persistants : coûts de traduction et longueur des documents**

Coût de la traduction et longueur des documents

Note du secrétariat

1. Vu le budget approuvé, pour la traduction, par la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm à sa troisième réunion, le secrétariat s'est vu contraint de restreindre la longueur des projets de descriptif des risques et des projets d'évaluation de la gestion des risques à 20 pages maximum. De plus, dans les textes traduits, les références restent en anglais. Les projets de descriptif des risques ou projets d'évaluation de la gestion des risques dépassant 20 pages ont été résumés et un document d'information reproduisant le texte intégral du projet original, y compris les tableaux, est publié en anglais seulement.

Mesure que pourrait prendre le Comité

2. Le Comité souhaitera peut-être :
- a) Déterminer la longueur appropriée des descriptifs de risques et des évaluations de la gestion des risques;
 - b) Recommander que la longueur des documents soit réduite à 20 pages maximum;
 - c) Donner au secrétariat des indications sur la traduction des projets de descriptif des risques et des projets d'évaluation de la gestion des risques dépassant 20 pages.

* UNEP/POPS/POPRC.3/1/Rev.2.